

DEVENIR DE L'ANCIENNE MOSQUÉE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 7 OCTOBRE 2025

Cette réunion publique d'information a pour but de valider le contenu des échanges successifs entre les représentants des habitants des résidences Lancelot et Lahire avec M. le Maire et l'adjoint de quartier concernant le devenir du terrain de l'ancienne mosquée suite à son déménagement.

Pour rappel, la mosquée, qui occupe l'ancienne maison des jeunes Lahire, rue Henri de Montherlant, doit déménager dans le courant du mois de novembre 2025. La réunion du jour a donc comme objectif de présenter, à l'appui du diaporama ci-joint, ce que la mairie envisage de réaliser sur le site.

Ce qu'il faut retenir :

- Après le déménagement de la mosquée (première quinzaine de novembre), le bâtiment va être rapidement désamianté et démoli, d'où la présence d'ouvriers avec des combinaisons sur le site.
- Un temps de régénération du sol est prévu en suivant. Le terrain sera alors clôturé, puis planté avec des graines de végétaux de friches qu'on laissera pousser pendant six mois.
- Enfin, à l'issue de cette période, le site sera aménagé en espaces verts.

M. ERCHOUK, adjoint de quartier, et Mme RONDEAU, adjointe en charge des espaces verts, s'engagent à revenir devant les habitants à l'issue de ce délai pour convenir du futur aménagement.

Cette démarche se fera sous la forme d'une consultation identique à celle employée sur d'autres secteurs de la Ville et reposant sur une méthode qui fait ressortir ce que les habitants souhaitent et ce qu'ils ne souhaitent pas.